

CABLE ADDRESS : ICITO, GENÈVE  
TELEPHONE : 33 10 00 33 20 00 33 40 00

TÉLÉGRAMMES : ICITO, GENÈVE

GENERAL AGREEMENT  
ON TARIFFS AND TRADE



ACCORD GÉNÉRAL  
SUR LES TARIFS DOUANIERS  
ET LE COMMERCE

Villa le Bocage - Palais des Nations  
GENÈVE

16 JUN 1961

REFERENCE : VIII-1-43

NEUVIEME PROTOCOLE DE RECTIFICATION ET DE  
MODIFICATION DU TEXTE DES LISTES ANNEXEES A L'ACCORD GENERAL  
SUR LES TARIFS DOUANIERS ET LE COMMERCE,  
FAIT A GENEVE LE 17 AOUT 1959

ACCEPTATION DE LA REPUBLIQUE FEDERALE D'ALLEMAGNE

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous informer que le Neuvième Protocole de rectification et de modification du texte des Listes annexées à l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce, fait à Genève le 17 août 1959, a été signé le 26 mai 1961 par le Plénipotentiaire du Gouvernement de la République fédérale d'Allemagne.

La présente communication vous est adressée conformément au paragraphe 4, alinéa c), du Protocole.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, les assurances de ma très haute considération.

E. Wyndham White,  
Secrétaire exécutif.

Spec(61)196